Informations de base	
2025/2881(DEA)	En attente de la décision de la commission parlementaire
DEA - Procédure d'acte délégué	
Équivalence provisoire des régimes de solvabilité en vigueur au Brésil, au Japon et au Mexique et applicables aux entreprises d'assurance et de réassurance ayant leur siège social dans ces pays	
Complétant 2007/0143(COD)	
Subject	
2.50.05 Assurances, fonds de retraite 2.50.10 Surveillance financière	

Acteurs principaux			
Parlement	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
européen	ECON Affaires économiques et monétaires		
			'